

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 10 juin 2026

---

# Période du G7 : fortes perturbations anticipées sur le réseau des Transports publics genevois

**Les Transports publics genevois (tpg) prévoient des ajustements importants de leur réseau à partir du jeudi 11 juin 2026. Les voyageurs et voyageuses sont invités à planifier leur déplacement et à consulter les différents canaux d'information officiels des tpg.**

En raison des impacts du G7 sur la mobilité à Genève et dans l'ensemble de la région transfrontalière, les Transports publics genevois (tpg) anticipent de fortes perturbations ces prochains jours.

La fermeture de plusieurs postes-frontières entre la Suisse et la France, prévue dès le milieu de l'après-midi du jeudi 11 juin 2026, entraînera des modifications sur différentes lignes transfrontalières. Certaines lignes seront suspendues (64, 69). D'autres lignes verront leur parcours adapté, certains arrêts n'étant temporairement plus desservis (38, 40, 52, 78, 82, 83, M). Le service de transport à la demande tpgFlex ne desservira aucun arrêt sur le territoire français. Ces mesures sont prévues jusqu'au mercredi 17 juin inclus.

Les tpg attirent également l'attention des personnes qui devront se rendre à Genève Aéroport durant la période du G7. A ce stade, la circulation des lignes tpgAérobis est prévue normalement. Compte tenu des mesures de sécurité attendues dans le périmètre de la zone aéroportuaire, les tpg invitent néanmoins ces personnes à anticiper leur déplacement.

Comme annoncé, les tpg appliqueront l'horaire vacances à partir du lundi 15 juin jusqu'au mercredi 17 juin inclus. Cette mesure ne concernera pas les courses scolaires qui circuleront selon l'horaire normal, tout comme les lignes 60, 61 et 80. La ligne 29, dite la « ligne des plages », ne sera pas exploitée du vendredi 12 juin au dimanche 14 juin. L'exploitation du réseau tpg sera adaptée en fonction des mesures de sécurité mises en place et des conditions de trafic.

A propos du dimanche 14 juin 2026, les tpg informent que dès 5h00 du matin, aucun tram 17 ne circulera et le tram 12 ne circulera que du Bachet-de-Pesay à Plainpalais. Ils précisent que la situation sera gérée en temps réel ce jour-là, au fur et à mesure de l'avancement de la manifestation prévue en fin de journée et de ses implications pour leur réseau. Les lignes du centre-ville seront particulièrement touchées, notamment celles dont le parcours croise celui de la manifestation. Des perturbations pourraient toutefois s'étendre à l'ensemble du réseau.

En conséquence, les tpg invitent la population à s'informer via la page spéciale G7 sur le site tpg.ch. Ils conseillent également aux voyageurs et aux voyageuses d'anticiper et de planifier autant que possible leurs déplacements, en se référant aux bornes d'information situés aux arrêts et aux applications tpg. Une ligne téléphonique gratuite (0800 858 900) destinée à informer sur l'état du réseau tpg, via des messages régulièrement mis à jour, sera activée.

Les agences tpg de Cornavin et de Rive seront fermées dès le 12 juin et rouvriront leurs portes le 19 juin pour Cornavin et le 22 juin pour Rive. Par contre, l'agence de Lancy-Pont-Rouge sera ouverte le samedi 13 juin puis dès le 15 juin, selon son horaire habituel. La clientèle sera encouragée à effectuer toute démarche en priorité en ligne via le tpg shop.

Pour toute information concernant les lignes des Transports publics genevois (tpg) durant la période du G7 : [Événement exceptionnel : sommet du G7 | tpg.ch](#)

Pour toute question concernant le G7 organisé par la France et ses impacts sur Genève, vous pouvez consulter la page dédiée par l'Etat de Genève : [Sommet du G7 à Evian – 2026 | ge.ch](#)

### **Pour toutes précisions pour les médias uniquement :**

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)  
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)

*Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.*